



**ROUTE DEPARTEMENTALE N°559  
PR 8+500**

**Commune de BANDOL**

**Aménagement d'un carrefour giratoire avec l'avenue Dei Reganeu**

**Annexe 6 - NOTICE EXPLICATIVE**

**RESUME DE L'OPERATION :**

Cette opération consiste en l'aménagement d'un carrefour giratoire entre la RD559 et l'avenue Dei Reganeu sur la commune de Bandol.

Les objectifs de cette opération sont :

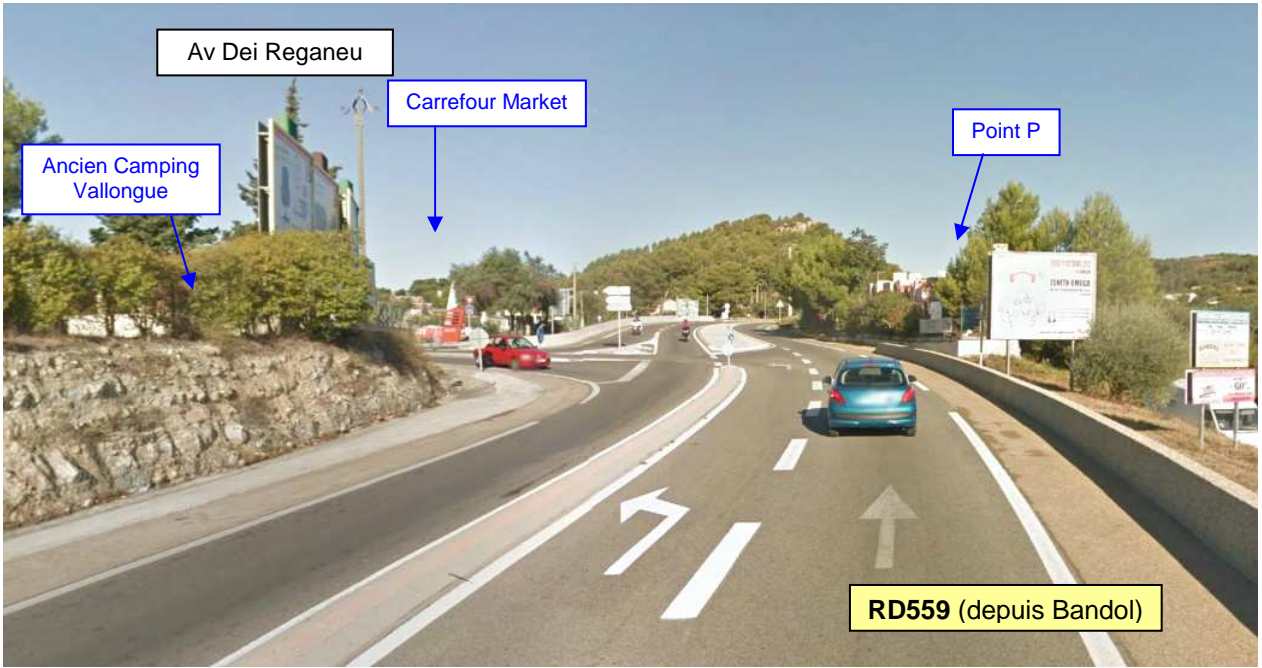
- Réduire la vitesse sur ce tronçon assez « roulant » de la RD559 entre le Golf de Dolce Frégate à Saint-Cyr et le giratoire RD559-ex RD2559 à Bandol,
- Faciliter les mouvements des véhicules entre la RD559 et l'avenue Dei Reganeu liés aux différents lotissements et au centre commercial Carrefour Market,
- Sécuriser le tourne à gauche sur la RD559 vers le chemin de Naron en sortie du futur giratoire - direction Bandol,
- Fermer le carrefour en T dangereux et sans visibilité entre la RD559 (venant de Saint-Cyr) et le chemin de la Garduère (face à Point P) en créant une voirie entre ce chemin et l'avenue Dei Reganeu pour accéder à la RD559 via le futur giratoire.

**Le Site :**

Cette portion de RD559, située hors agglomération, est bordée de zones pavillonnaires, peu visibles depuis la route départementale, de deux commerces (Carrefour Market et Point P) et de l'ancien camping « Vallongue » dont le foncier est à la vente.

Ces zones pavillonnaires sont desservies par trois voiries communales, chemin de Naron, l'avenue Dei Reganeu et le chemin de la Garduère, ces deux dernières sont raccordées à la RD559 par des tournes à gauche.





Les Contraintes et les Travaux :

Deux fortes contraintes, l'avenue Dei Reganeu longeant la RD559 au droit de Point P (angle fermé) et la présence de la station service de Carrefour Market, ne facilitent pas le raccordement au giratoire de cette partie de l'avenue Dei Reganeu et de l'accès au parking de Carrefour Market.



Ainsi ces deux branches de giratoire ne comporteront qu'un simple marquage d'ilot et les largeurs des voies seront réduites pour permettre la giration d'un VL ou d'un petit PL (camion-poubelle...). Les livraisons de Carrefour Market par des PL se faisant très tôt le matin en dehors des heures d'ouverture, la giration d'un PL sur l'ensemble des deux voies de la branche sera alors possible sans contrainte avec les autres véhicules.

La zone de livraison essence et gasoil de la station service (raccords et cuves) est située à l'extérieur de la station au carrefour entre l'avenue Dei Reganeu et l'accès au Carrefour Market. Du fait de l'impossibilité de faire demi tour sur cette partie de l'avenue Dei Reganeu, le camion citerne effectue actuellement une marche arrière depuis l'accès de Carrefour Market pour se positionner au droit des raccords, aidé par le personnel de la station service.



Malgré les aménagements du giratoire et de l'avenue Dei Reganeu, il sera encore impossible au camion citerne de faire demi tour sur l'avenue Dei Reganeu pour se positionner correctement au droit des raccords des cuves.

Ainsi il a été vu avec Carrefour Market de maintenir la marche arrière du camion citerne depuis l'intérieur de l'accès de Carrefour Market (en dehors du giratoire) via une voie dédiée, jusqu'aux raccords puis après la livraison, le camion citerne circulera normalement sur l'avenue Dei Reganeu et dans le giratoire.

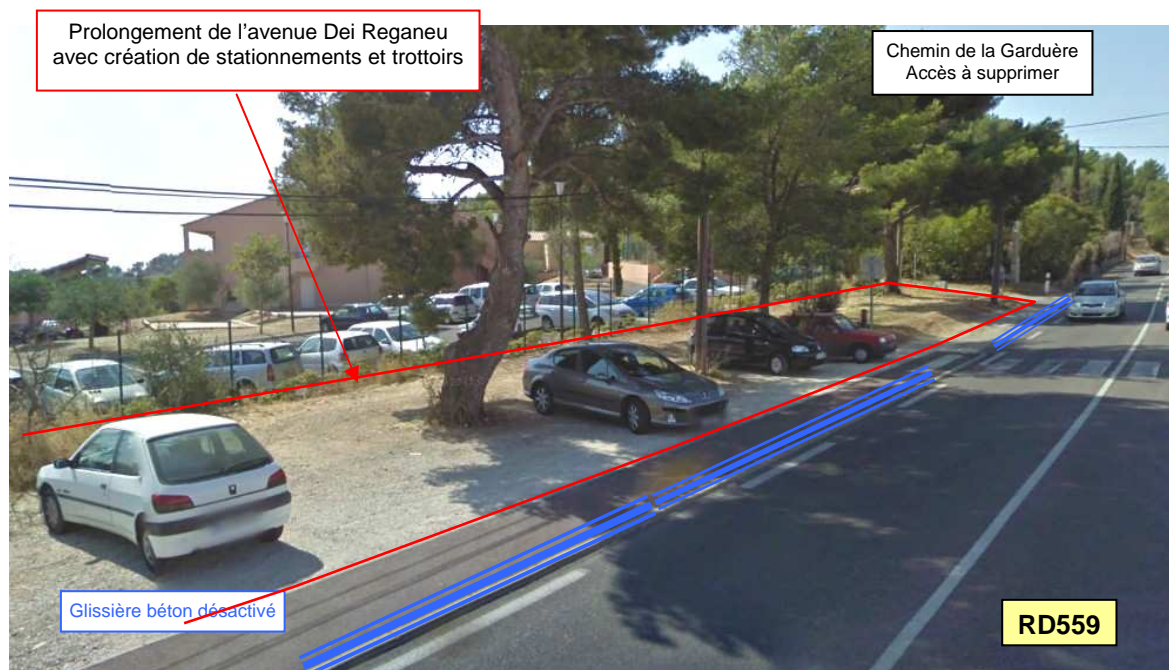
Un nouvel accès, uniquement entrant et réservé aux PL et camions de livraison, a été proposé à Point P directement depuis le giratoire. Ceci permettra de réduire le nombre de mouvements de véhicules entre la RD559 et l'actuel et seul accès au magasin.



Afin de réduire les risques de collision avec les véhicules circulant sur la RD559, le Pôle PMO a demandé à Point P de réaménager son accès actuel afin limiter au maximum les stationnements « sauvages » le long de son portail. Un muret de clôture va être réalisé en limite de voirie, le portail sera déplacé et Point P va étudier un nouvel aménagement intérieur pour le stockage des matériaux intégrant des stationnements. Sur la RD559, un accotement revêtu de 1,50m de large sera créé le long du muret de clôture de Point P pour la circulation des vélos - sens montant Bandol vers Saint Cyr sur Mer.



Le prolongement de l'avenue Dei Reganeu (voirie communale) jusqu'au chemin de la Garduère, en face de l'entrée de Point P, sera composée d'une chaussée de 5,50m, de stationnements et de deux trottoirs. Une glissière en béton désactivée sera implantée le long de la RD559 pour séparer la RD559 de la voie communale et pour empêcher le stationnement sauvage de véhicules sur le trottoir. Ainsi le personnel de Point P pourra garer ses véhicules sur les stationnements de l'avenue Dei Reganeu au lieu de la RD559.



Les 2 arrêts de bus du réseau VarLib situés sur la RD559 ne seront que faiblement impactés par les travaux, les cheminements piétonniers seront créés le long de l'avenue Dei Reganeu et alternativement d'un seul côté de la RD559. Tous les trottoirs auront une largeur comprise entre 1,40m et 2m.

La surface imperméabilisée de l'aménagement sera de 9 000m<sup>2</sup> soit 400m<sup>2</sup> supplémentaires par rapport à la situation actuelle (8 600m<sup>2</sup>). La surface de chaussée neuve sera conséquente avec 2 200m<sup>2</sup> sur les 6 700m<sup>2</sup> de chaussée du projet. Près de la moitié du giratoire sera implantée sur l'ancien camping Vallongue dont la différence d'altimétrie avec l'actuelle RD559 est d'environ 1,30m en moyenne, ainsi la quantité de terrassements avec utilisation de brise roches sera importante.

Les réseaux aériens ErDF et Télécom sont impactés au droit du futur giratoire et au niveau de la nouvelle chaussée de l'avenue Dei Reganeu avec le chemin de la Garduère. Des supports devront être déposés par les concessionnaires avec mise sous fourreaux des câbles. Conformément à la réforme des réseaux, la géodétection des réseaux enterrés est en cours de réalisation.

La durée des travaux est de 5 mois avec une période de préparation de 30 jours non incluse. Le démarrage du chantier serait prévu pour septembre 2014 avec une mise en service du giratoire pour le printemps 2015.

Le montant de l'opération est estimée à 1 300 000 € HT avec une participation de la ville de Bandol et de Point P.